

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÉMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 – Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com – contact@artcurial.com

VENTE AU PROFIT DES ÉCOLES DE L'ESPOIR

LUNDI 17 NOVEMBRE 2008 PARIS

01583

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Appel
Juif Unifié
de France

VENTE AU PROFIT DES ÉCOLES DE L'ESPOIR
SOUS LE PARRAINAGE DE DANIELA LUMBROSO

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

LUNDI 17 NOVEMBRE 2008 À 20H

Vente au profit des Écoles de l’Espoir

sous le parrainage
de Daniela Lumbroso

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Pour tous renseignements concernant la vente :
Maguy Trojman, +33 (0) 1 42 17 11 89

Téléphone pendant l'exposition :
+33 (0) 1 42 99 20 20
+33 (0) 6 60 43 96 62

COMMISSAIRE PRISEUR :
Francis Briest

**ORDRE D'ACHAT,
ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :**
Marianne Balse, +33 (0) 1 42 99 20 51
bids@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS :
Nicole Frerejean, +33 (0) 1 42 99 20 45
nfrerejean@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES:
Samedi 15 novembre 10h - 19h
Dimanche 16 novembre 10h - 19h

VENTE :
Lundi 17 novembre 2008 à 20h

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET
www.artcurial.com

VENTE N° 01583



Paris, le 10 octobre 2008

Chers Amis,

Nous vous remercions très chaleureusement pour votre participation à la vente aux enchères 2008 de l'Appel Unifié Juif de France, parrainée par Daniela Lumbroso.

Cette manifestation parisienne prestigieuse permet de conjuguer solidarité et amour de l'art.

Le catalogue de l'édition 2008 est particulièrement riche grâce à la mobilisation des militants du comité Beaux-Arts de l'Appel Unifié Juif de France et à la générosité des nombreux donateurs, galeristes, artistes et collectionneurs.

Il convient, bien entendu, de remercier ici Maître Francis Briest et les membres de la Maison de vente Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan pour leur soutien, chaque année renouvelé.

Les enchères sont entièrement reversées, en Israël, au programme « Les Écoles de l'Espoir » qui vient en aide à des enfants de toutes confessions, issus de milieux sociaux défavorisés.

Grâce à ce programme, les enfants bénéficient, chaque jour, d'une assistance personnalisée pour rattraper leur retard scolaire et d'activités d'éveil culturel et d'ouverture sur la société israélienne.

Au moment des enchères, il est important de penser que chaque chiffre annoncé représente autant d'espoir pour un enfant en difficulté qui aurait pu être le nôtre.

Bien à vous,

Le Comité Beaux-Arts.



Les membres du Comité Beaux-Arts de l'Appel Unifié Juif de France ont le plaisir de vous convier au cocktail dimanche 16 novembre 2008 à 19h chez Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan en présence de la marraine Daniela Lumbroso

*"Celui qui ouvre une porte
d'école ferme une prison"
disait Victor Hugo.
Ouvrons ensemble les portes
de l'espoir, sans craindre
les "couvents d'Art"..."
Rendez vous le 16 Novembre
Daniela Lumbroso*



Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès de :
Maguy Trojman + 33(0)1 42 17 11 89
m.trojman@aujf.org

Les « Écoles de l’Espoir » 2008

Depuis 5 ans, le bénéfice des Ventes est destiné à aider des enfants israéliens, de toutes confessions, chrétiens, musulmans ou juifs, en très grande difficulté.

Le programme des « Écoles de l’Espoir » intègre plusieurs actions complémentaires et spécifiques à l’enfance et à la jeunesse défavorisées. Elles ont en commun d’aider l’enfant à s’épanouir dans son environnement et à préparer son avenir. L’éducation est au cœur du dispositif.

- Des cours particuliers, à l’école, après la classe, permettent à l’enfant, de faire ses devoirs, de se (re) mettre à niveau, de réussir sa scolarité. Les cours sont assurés par des bénévoles formés (étudiants, militaires, retraités). L’évolution de chaque enfant est contrôlée. Les éventuels problèmes familiaux et psychiques sont repérés et pris en charge par des psychologues.
- Des séjours, annuels ou pluriannuels, en villages pour enfants à risque, permettent aux plus fragiles de vivre protégés, de recevoir une éducation normale, de poursuivre leurs études avec succès.
- Pour certains enfants, plus âgés, à partir de la classe de troisième, il est proposé de suivre, en plus de leur cursus scolaire, un programme spécifique de renforcement en anglais et d'apprentissage d'un métier en informatique. Ce projet est tout spécialement remarquable quant à la diversité confessionnelle des adolescents y participant.

Les « Écoles de l’Espoir » permettent de rétablir l’égalité des chances entre les enfants, de leur donner l’espoir d’une vie meilleure, le goût pour les études et la culture, et d’encourager l’ouverture vers l’autre.

Indication : le coût par enfant oscille entre 800 et 15 000 euros par an, en fonction des services et prestations fournis. Dans un village de jeunes, où tous les besoins sont pris en compte, le coût atteint 15 000 euros.

Bulletin de Souscription

Je souhaite apporter mon soutien aux Écoles de l’Espoir pour un montant de : euros

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail : Téléphone :

Un reçu fiscal vous sera envoyé et vous permettra de déduire de vos impôts 66 % de votre don.

Aux amis, qui ont accepté avec enthousiasme de participer bénévolement à la réalisation de cette vente, qu’ils soient ici particulièrement remerciés.

Francis Briest, Président de la maison de vente ARTCURIAL Briest - Poulain - F. Tajan.
Violaine de la Brosse-Ferrand, Bruno Jaubert, Marie Sanna, Claud Pereira, Nicole Frèrejean, Priscilla Spitzer.

Lucien Loeb (Générique Productions), Nicolas Le Provost

Jean-Luc Haddad (Grospron)

Joël Bellity, traiteur Soirée de Gala

Gilles et Florence Dyan (Opera Gallery)

Monsieur Patrick Braoudé

COMITÉ D’ORGANISATION

André Berrebi
Annabelle Cukierman
Gérard Garçon
Michèle Ivasilevitch
Diane Pariente
Laurent Halimi
Véronique Timsit
Agnès Plasse
Corinne Namani
Frédéric Chiche
Penina Benaim
Jenny Bismuth

François Sekri
Arielle & Pierre Luc Nakam
Valérie Bokobza
Bella & Olivier Philippe
Hervé Pariente
Nicolas Tordjmann
Serge & Galith Benkemoun
Régine Konckier
Corinne Jaudel
Alain & Mélanie Lumbroso
Marlène Nathan de Lara

A toutes celles et à tous ceux qui nous ont aidés !

Nous dédions cette vente à James Nathan...

DONATEURS

Nous exprimons notre profonde gratitude aux artistes,
galeristes et collectionneurs pour leurs dons.
Que ceux dont les œuvres ne figurent pas dans la vente acceptent nos excuses,
mais l'ampleur de notre collecte en est l'unique raison.

ARTISTES

Franco ADAMI
Frédérique ALTMAN
Jean-Pierre ATTAL
André BARELIER
Giovanna BATTAINO
David BENAINOUS
Dominique BENHAMOU
William BENHAMOU
Carole BENZAKEN
Philippe BERRY
Louis CANE
Patrick CHELLI
Frederic CHICHE
Fernando COSTA
Françoise DEBERDT
Renaud DELORME
Alain ELBAZ
Nathalie FAINTUCH
Sophie FHIMA
Arié GARCON
Mickaël GUEZ
Laurent GRISON
Liliane HAGIAGE
Stéphane HARDEL
Eliane HAWA
Yves HAYAT
Stéphane HELLIOT
Chantal HEMERY
Yves HENRY
Peter KLASSEN
Alain KLEINMANN
Pierre Marie LEJEUNE
Michèle LELLOUCH
Laura LOMBARDI
Alain LUMBROSO
François MARGOLIN
Serge MENDJISKY
Radu MIHEALEANU
Céline NIESZAWER
Nico
Nivese
Richard ORLINSKI
Philippe PASQUA
Sophie PETITPAS
Antoine SCHNECK

Myriam SITBON
Franck TORDJMAN
Yannick TRANQUILLIN-PEYROUX
Jacques VAINUNSKA
Ben VAUTHIER
Richard WEISBERG
Shay ZYLBERMAN

GALERIES

Gallery ADLER
ART Valley
Galerie 51
Galerie GUY PIETERS
Galerie le MINOTAURE - Benoît Sapiro
Galerie PALMYRE
Galerie SAPHIR
Galerie Patrice TRIGANO
Modern Art Machine
Opera Gallery
LC Galerie

COLLECTIONNEURS

M. et Mme Jean-Michel AZOULAI
Pierre BENACIN
Thierry BENAÏM
Sydney BOUBLIL
Stéphane COHEN
Mme et M. Gérard FAIN
Jacqueline FRYDMAN
Catherine GARSON
Michèle et Marc IVASILEVITCH
M. et Mme JACQUIN
M. et Mme Daniel KAHN
M. et Mme François KAHN
Luc KARSENTI
M. et Mme René KATZ
Dou MING MING
M. et Mme Claude PARIENTE
M. et Mme Olivier PHILIPPE
Agnès PLASSE
M. et Mme Claude SEGALOT



N°1 DE LA SOLIDARITÉ JUIVE

Selon une étude sur la perception et la pratique du don au sein
de la population juive de France réalisée, entre le 6 et le 20 juin
2007, par le sociologue Erik Cohen auprès d'une population
représentative constituée de 295 chefs de foyers juifs.

**1 Juif de France sur 2 (45%) a déjà fait
au moins 1 don à l'AUIF**

79% des Juifs de France connaissent l'AUIF

**87% d'entre eux estiment que l'AUIF
est un organisme efficace**

**80% d'entre eux pensent que l'AUIF
est un organisme central**

**94% d'entre eux considèrent que l'AUIF
fait des choses importantes**

L'Appel Unifié Juif de France remercie
l'ensemble des donateurs pour leur confiance.

AUIF 39, rue Broca 75005 Paris • 01 42 17 11 40 • aujf.org

INDEX

A			
ADAMI Franco	17		
AGAM Yaacov	1		
ALEXIS Paul	18		
ALTMANN Frédérique	19		
ANASTASSIOS Gabriel	23		
ATTAL Jean-Pierre	21-22		
B			
BARELIER André	24		
BATTAINO Giovanna	25		
BEN	27		
BENAINOUS David	20		
BENHAMOU Dominique	36		
BENHAMOU William	26		
BENZAKEN Carole	33		
BERRY Philippe	29-30		
BRITTO Romero	28		
BUFFET Bernard	4		
C			
CAMUS Jacques	16		
CANE Louis	32		
CARDENAS Augustin	37		
CHELLI Patrick	35		
CHICHE Frédéric	34		
CHICHE Laurent	31		
COMBAS Robert	38		
COSTA Fernando	41		
D			
DALI Salvador	40		
DEBERDT Françoise	12		
DELORME Renaud	39-42		
DOBRINSKY Isaac	91-92B		
E			
ELBAZ Alain	44		
ELBAZ Sophie	43		
F			
FAINTUCH Nathalie	45		
FELDMAN Jean	5		
FHIMA Corinne	46		
FINI Léonor	9		
G			
GAO	50		
GARCON Arié	48		
GRIZON Laurent	47		
GUANGYI WANG	6-7		
GUEZ Michaël	49		
H			
HAGIAGE Liliane	52		
HARDELStéphane	51		
HAWA Eliane	53		
HAYAT Yves	54		
HELLIOT Stephane	56		
HEMERY	61		
HENRY Yves	59-60		
J			
JACUBOWICZ Hélène	62		
JENKELL	58		
K			
KABILA	55		
KATO KATO	57		
KAWAI LADY	64		
KLASEN Peter	8		
KLEINMANN Alain	13-14		
KUPFERMAN Moshe	15		
L			
LAGARDE Laurent	66		
LAN-BAR David	63		
LECEBE Effer	65		
LEJEUNE Pierre-Marie	72		
LELLOUCH Michèle	67		
LOMBARDI Laura	71		
LUMBROSO Alain	68-69-70		
M			
MARGOLIN François	75		
MARINETTI Julien	76		
MENDJISKY Serge	73-74		
MICHEL Anne	77		
MIRO ET ARTIGAS	2		
N			
NICO	78		
NIESZAWER Céline	80		
NIVESE	81		
O			
ORLINSKI Richard	79		
P			
PANN Abel	3		
PASCIN dit J. Pincas	90		
PASQUA Philippe	86		
PAVLOS	84		
PEBEN	85		
PETITPAS Sophie	82		
PIGNON Edouard	88-89		
POTAGE Michel	83		
R			
RADU	102		
ROGER Suzanne	95		
S			
SCHNECK Antoine	87		
SEGUI Antonio	94-99-100		
SITBON Myriam	97-98		
T			
TARKHOFF Nicolas Alexandrovitch	92		
TOBIASSE Théo	11		
TORDJMANN Franck	96-101		
TRANQUILLIN-PEYROUX Yannick	109		
TREMOIS Pierre Yves	10		
V			
VAINUNSKA Jacques	103		
W			
WARHOL Andy	133		
WATANABE Ryoko	105		
WEISBERG Richard	108		
Z			
ZAHAVI Reuven	93-110		
ZHIXIN Wang	106		
ZOU	107		
ZYLBERMAN Shay	104		



1



2



3

1

YAACOV AGAM
Né en 1928

SHIMON PERES, "BEN GOURION"

Illustré par Yaacov Agam
Exemplaire 356/540
55 x 44 cm (21,45 x 17,16 in.)
Provenance : Don de Monsieur
et Madame Claude Segalot

1 500 / 2 000 €

2

MIRO ET ARTIGAS

**DERRIÈRE LE MIROIR,
CÉRAMIQUES MONUMENTALES**

Édition Maeght Livre n° 102
Provenance : Don de Monsieur Luc Karsenti

1 500 / 2 000 €

3

ABEL PANN
1883-1963

LA BIBLE

Livre contenant 47 lithographies originales,
publié à Jérusalem en 1930,
exemplaire n° 40
Tirage à 600 exemplaires
43,5 x 30,5 (chaque)
Provenance : Don de Monsieur Luc Karsenti

2 000 / 3 000 €



6



7



8



10



12



4



5

4
BERNARD BUFFET
1928-1999

FEMME AU BONNET PHRYGIEN

Lithographie
signée en bas à droite, épreuve d'artiste
80 x 60 cm (31,20 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

1 500 / 1 800 €

5
JEAN FELDMAN

GHETTO DE VARSOVIE

Lithographie
signée en bas à gauche et numérotée
"épreuve d'artiste"
82 x 62 cm (31,98 x 24,18 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

300 / 400 €

6
WANG GUANGYI
Né en 1956

COCA-COLA

Lithographie
Édition à 100 exemplaires
100 x 120 cm (39 x 46,80 in.)
PROVENANCE : Don de Opera Gallery

4 000 / 5 000 €

7
WANG GUANGYI
Né en 1956

ART NEWS

Lithographie
Édition à 100 exemplaires
120 x 100 cm (46,80 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de Opera Gallery

4 000 / 5 000 €



9

8
PETER KLASEN
Né en 1935

SANS TITRE

Lithographie
signée en bas à droite, numérotée "h.c." en
bas à gauche
75 x 50 cm (29,25 x 19,50 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

700 / 800 €

9
LÉONOR FINI
1908-1996

SANS TITRE

Lithographie
signée en bas à droite, numérotée "140/275"
en bas à gauche
50 x 70 cm (19,50 x 27,30 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur Sydney
Boublil

600 / 800 €



11

10
PIERRE-YVES TRÉMOIS
Né en 1921

MATERNITÉ, 1962

Lithographie
signée et datée "1962" en haut à droite
91 x 73 cm (35,49 x 28,47 in.)
PROVENANCE : Don de Madame Agnès
Plasse

800 / 1 000 €

11
THÉO TOBIASSE
Né en 1927

C'ÉTAIT AU PAYS DE MIEL ET DE LAIT

Lithographie
signée en bas à droite, numérotée "98/150"
en bas à droite
98 x 150 cm (38,22 x 58,50 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur et
Madame Luc Karsenty

1 000 / 1 200 €

12
FRANÇOISE DEBERDT
Née en 1934

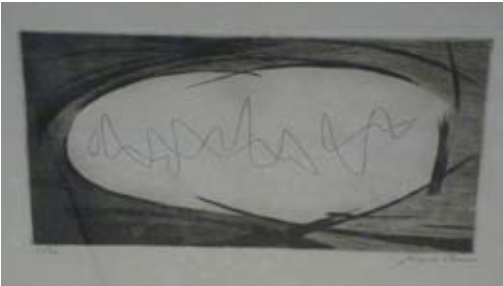
LA PARADE

Gravure
numérotée "33/50"
28 x 44 cm (10,92 x 17,16 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

400 / 500 €



13



16

13
ALAIN KLEINMANN
Né en 1953

SANS TITRE
Lot de 2 gravures au carborundum
numérotées “8/10” et “9/40”
61 x 55 cm (chaque)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

13B
ANDY WARHOL
1928-1987

MARILYN
Lot de 2 lithographies
PROVENANCE : Don de la Galerie Adler

1 600 / 1 800 €



14



15

15
MOSHE KUPFERMAN
1926-2003

EN POSITION ABSTRAITE, 1996
Lithographie
signée et datée “96” en bas à droite, numérotée
“1/96” en bas à gauche
130 x 90 cm (50,70 x 35,10 in.)
PROVENANCE : Don de Madame Jacqueline
Frydman

1 000 / 1 200 €



17

16
JACQUES CAMUS

SANS TITRE
Lot de 4 gravures en noir et blanc.
Dimensions diverses
PROVENANCE : Don de la Galerie Saphir

600 / 800 €

17
FRANCO ADAMI
Né en 1933

LA MOUCHE, 2002
Bronze à patine bleue
signé et numéroté “1/8” à l'arrière
Cette œuvre est accompagnée d'un livre
dédicacé numéroté “1/8”
41 x 25 x 18 cm (15,99 x 9,75 x 7,02 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

8 000 / 12 000 €



18

18
PAUL ALEXIS

MARILYN II
Huile sur papier marouflé sur toile
signée en bas à droite
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de Opera Gallery

3 000 / 4 000 €



19



20

19
FRÉDÉRIQUE ALTMANN

J.M. FOLON, MOUANS SARTOUX, 1992

Photographie
signée, datée, titrée et numérotée “1/30”
30 x 40 cm (11,70 x 15,60 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

20
DAVID BENAINOUS

LE LIVRE BRÛLE, "LA GRIBA" DE DJERBA, 2002

Photographie en noir et blanc. Edition de 7 exemplaires
50 x 60 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

600 / 800 €



21



22

21
JEAN-PIERRE ATTAL
Né en 1963

DREAM OVER, 2005

Photographie
signée, titrée, datée “2005” et numérotée “1/5” au dos
65,50 x 100 cm (25,55 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 200 €

22
JEAN-PIERRE ATTAL
Né en 1963

MARKET PLAYER, 2005

Photographie
signée, titrée, datée “2005” et numérotée “1/5” au dos
65,50 x 100 cm (25,55 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 200 €



23

23
GABRIEL ANASTASSIOS
Né en 1952

FRAGMENTATION TM, 2007

Huile sur panneau
signée, titrée et datée “2007” au dos
92 x 74 cm (35,88 x 28,86 in.)
PROVENANCE : Don de Opera Gallery

4 000 / 6 000 €

24
ANDRÉ BARELIER
Né en 1934

ÉTUDE "VALÉRIE", 1994

Bronze à patine brune
signé, daté “1994”, numéroté “5/8” et cachet du fondeur à l'arrière
Hauteur : 37 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

4 000 / 6 000 €

25
GIOVANNA BATTAINO

FLAMENCO, 2004

Bronze à patine noire
signé, numéroté “1/6” et cachet du fondeur sur la base
Hauteur : 35,2 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €



25



24



26



27



28

26
WILLIAM BENHAMOU

SALVADOR DALI, 2008

Acrylique sur toile
signée du monogramme en bas à droite,
contresignée et datée “2008” au dos
150 x 110 cm (58,50 x 42,90 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un CD de l'artiste sera remis à l'acquéreur

1 200 / 1 500 €

27
BEN
Né en 1935

CECI POUR TE FAIRE VRAIMENT PLAISIR, 2000

Acrylique sur papier
signée et datée “2000” en bas à droite
70 x 50 cm (27,30 x 19,50 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €

28
ROMERO BRITTO
Né en 1963

NEW LIFE

Bois peint et laqué
signé et numéroté “63/100” en bas
39 x 44 x 13 cm (15,21 x 17,16 x 5,07 in.)
PROVENANCE : Don de Opera Gallery

5 000 / 6 000 €



29

29
PHILIPPE BERRY
Né en 1956

SINGES EN ÉQUILIBRE

Bronze à patine brune et dorée
signé et numéroté “III/IV EA” sur la queue, cachet du fondeur sur le côté
Édition à 8 exemplaires + 4 E.A.
Hauteur : 63,5 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

3 000 / 4 000 €

30
PHILIPPE BERRY
Né en 1956

ÉLÉPHANTS ET PAPILLONS, 2007

Bronze à patine verte et dorée
signé et numéroté “36/50” sur la patte avant, daté et cachet du
fondeur à l'arrière, numéroté “36/50” sous la patte avant gauche
Hauteur : 15 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

600 / 800 €



31

32



30

31
LAURENT CHICHE

SPLEEN, 1997

Bronze à patine verte
signé, daté “1997”, numéroté “2/8”
et cachet du fondeur sur la terrasse
Hauteur : 37 cm
PROVENANCE : Don de Monsieur Frédéric Chiche

1 000 / 1 500 €

32
LOUIS CANE
Né en 1943

MENINE

Terre cuite vernissée
signée et numérotée “7/8” à l'intérieur
Hauteur : 35 cm
35 x 25 x 25 cm (13,65 x 9,75 x 9,75 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €



33



34

33
CAROLE BENZAKEN
Née en 1964

BY NIGHT

Acrylique sur toile
signée, titrée et datée “2006” au dos
80 x 100 cm (31,20 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

3 000 / 4 000 €



35

34
FRÉDÉRIC CHICHE

SANS TITRE

Photographie
signée et numérotée “1/7” en bas à droite
39 x 59 cm (15,21 x 23,01 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

35
PATRICK CHELLI
Né en 1955

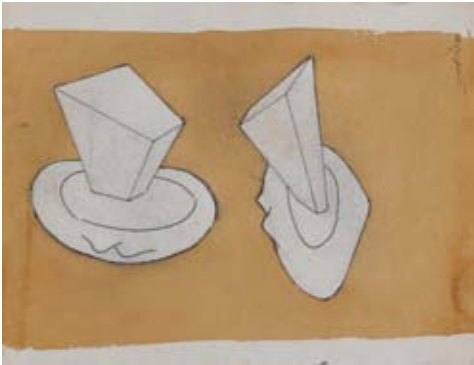
SANS TITRE

Photographie et collages
signée en bas à droite
20 x 28 cm (7,80 x 10,92 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

500 / 600 €



36



37

36
DOMINIQUE BENHAMOU

BOUQUET DE MIMOSAS

Huile sur toile
signée en bas à droite
64 x 55 cm (24,96 x 21,45 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

500 / 800 €

37
AUGUSTIN CARDENAS
Né en 1927

COMPOSITION, 1970

Aquarelle et encre sur papier
signée et datée “70” en bas à droite
31 x 24 cm (12,09 x 9,36 in.)
PROVENANCE : Don de la Galerie Patrice Trigano

800 / 1 000 €



38

38
ROBERT COMBAS
Né en 1957

INCONNU MAINTENANT ET TRÈS CONNU IL Y A LONGTEMPS À L'ÉPOQUE DE L'ORTF, 2007

Technique mixte sur toile
signée en bas à droite
65 x 50 cm (25,35 x 19,50 in.)
PROVENANCE : Don de la Galerie Guy Pieters

6 000 / 8 000 €



39



40

39
RENAUD DELORME
Né en 1970

BRIGITTE "BB"
Acrylique sur toile sur sérigraphie
150 x 98 cm (58,50 x 38,22 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 2 500 €



41

40
SALVADOR DALI
1904-1989

DANCE OF TIME II, 1979-1984

Bronze à patine verte et dorée
signé sur la terrasse, numéroté "307/350" et cachet du fondeur
"Perseo" sur le côté
31 x 19 x 22 cm (12,09 x 7,41 x 8,58 in.)
PROVENANCE : Don de Opera Gallery
BIBLIOGRAPHIE : Robert et Nicolas Descharnes, "Dali. The hard and the soft. Spells for the magic of form", Édition Eccart, 2004, n° 637, un exemplaire similaire reproduit en couleurs page 248

5 000 / 7 000 €

41
FERNANDO COSTA
Né en 1970

DALIDA
Plaque en tôle émaillée
signée en bas à droite
80 x 48 cm (31,20 x 18,72 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 500 / 3 000 €



43

42
RENAUD DELORME
Né en 1970

SANS TITRE, 1990-1991
Ensemble de deux huiles et collages
sur panneau
signées en bas à droite (chaque)
24 x 33 (chaque)
PROVENANCE : Don de l'artiste

300 / 400 €

43
SOPHIE ELBAZ
Née en 1960

L'ÎLE FANTASTIQUE
Tirage argentique monté sous Diassec
Triptyque numéroté sur 5
60 x 60 cm (chaque)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 500 / 3 000 €



45



44

44
ALAIN ELBAZ
Né en 1941

AUTO PORTRAIT
Acrylique et collage sur toile
signée en bas à droite
60 x 80 cm (23,40 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €

45
NATHALIE FAINTUCH
JEUX D'ACCORDS, 2008

Technique mixte et acrylique sur toile
signée, titrée et datée "juillet 2008" au dos
80 x 80 cm (31,20 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €



46



47

46
CORINNE FHIMA

PLAGE DE TEL-AVIV, 2006

Photographie
signée et datée "2006" au dos, numérotée "1/1"
65 x 100 cm (25,35 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €

47
LAURENT GRIZON

KLASEN BUT 2, 2005

Photographie, n° 4/5
50 x 70 cm (19,50 x 27,30 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat d'authenticité
se trouve au dos de l'œuvre

650 / 700 €

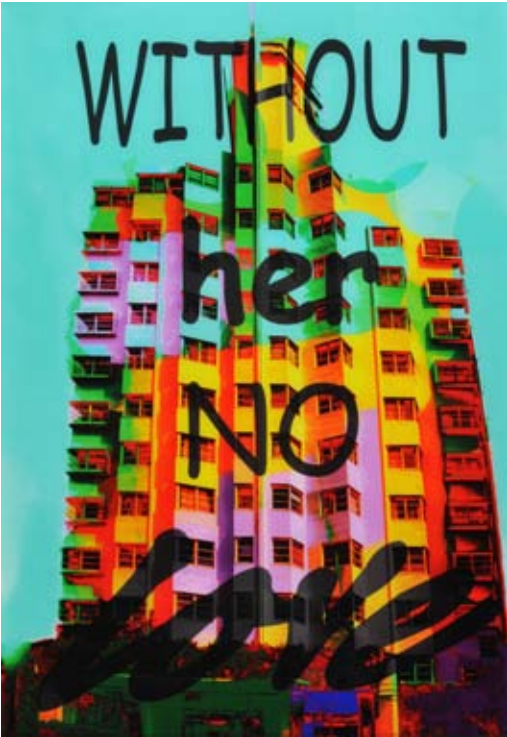
48
ARIÉ GARCON

Né en 1989

WITHOUT HER NO LOVE, 2008

Photomontage dans un caisson lumineux
titré, daté "2008" et numéroté "1/10" au dos
100 x 70 cm (39 x 27,30 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €



48



49

49
MICHAËL GUEZ

Né en 1974

LES COHANIM

Photographie
signée en bas à droite, signée du
monogramme et numérotée "3/8" au dos
80 x 80 cm (31,20 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 200 / 1 500 €



50



51

50
GAO

DALIHEST, 2008

Huile sur toile
signée en bas à droite, contresignée, titrée et datée "06.08" au dos
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur et Madame Claude Pariente

1 000 / 1 500 €

51
STÉPHANE HARDEL

WHICH WAY

Acrylique et pastel sur papier
signée en bas à gauche, contresignée et titrée au dos
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €



52



53

52
LILIANE HAGIAGE

LA GRIBA DE DJERBA, TUNISIE, 2005

Huile et collages de moulures sur toile
signée et datée "05" en bas à gauche, contresignée au dos
70 x 60 cm (27,30 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €

53
ÉLIANE HAWA

Née en 1937

L'ENVOI ET JEU DE MIROIR

Acrylique sur toile
Diptyque signé du monogramme et titré au dos
116 x 73 cm (45,24 x 28,47 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 500 €



54



57



59



60



55



56

54
YVES HAYAT

MASQUE N° 3, 2006

Photographie en couleurs
signée, numérotée “7/8” et datée “2006” en
bas à gauche
Édition à 8 exemplaires + 2 E.A.
80 x 60 cm (31,20 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 600 / 2 000 €

55
KABILA

SANS TITRE, 1991

Acrylique sur papier
signée et annotée en bas à droite, située
“Paris” et datée “1991”
en bas à gauche
70 x 52 cm (27,30 x 20,28 in.)
PROVENANCE : Don de Madame Agnès Plasse

500 / 800 €

56
STÉPHANE HELLIOT

Né en 1964

QUEENSBOROUGH BRIDGE,
NEW YORK, 2007

Huile sur plexiglas
signée et datée “2007” en bas à gauche,
titrée et située en bas à droite
50 x 70 cm (19,50 x 27,30 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

700 / 1 000 €

57
KATO KATO

HANDS & LINKS, 2008

Huile sur toile
signée et datée “08” au dos
121 x 103 cm (47,19 x 40,17 in.)
PROVENANCE : Don de Modern Art Machine

1 500 / 2 000 €



58

58
JENKELL

Né en 1965

BONBON WRAP ROUGE

Sculpture en plexiglas
signée et numérotée “1/1” en bas à droite
Hauteur : 75 cm
PROVENANCE : Don de Opera Gallery

2 000 / 3 000 €

59
YVES HENRY

Né en 1950

SANS TITRE, 2008

Collage et technique mixte sur panneau en forme de puzzle
signé et daté “2008” au dos
130 x 110 cm (50,70 x 42,90 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 500 €

60
YVES HENRY

Né en 1950

GOLDA

Sculpture et collage vernis
signée sur le ventre
Pièce unique créée pour les 60 ans d'Israël
170 x 45 cm (66,30 x 17,55 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un CD de l'artiste sera remis à l'acquéreur

1 000 / 1 500 €



61



63

61
HEMERY

SANS TITRE, 2007

Bronze à patine bleue
signé, numéroté “1/8”, daté “07” à l’arrière
Hauteur : 33 cm
PROVENANCE : Don de l’artiste

1 500 / 2 000 €



62

62
HÉLÈNE JACUBOWICZ

FÉMINITÉ

Bronze à patine brun doré
signé et numéroté “8/8” sous la jambe gauche
Hauteur : 23 cm
PROVENANCE : Don de Monsieur Frédéric Chiche

1 200 / 1 500 €

63
DAVID LAN-BAR
1912-1987

SANS TITRE

Huile sur papier
signée en bas à gauche
72 x 52 cm (28,08 x 20,28 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur et Madame Olivier Philippe

1 000 / 1 500 €



64

64
LADY KAWAI

KIA 1

Huile sur toile
signée en bas à gauche
100 x 130 cm (39 x 50,70 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur Stéphane A. Cohen,
Modern Art Machine
1 000 / 1 500 €

65
EFFER LECUBE

SAUVETAGE, 2008

Acrylique, photographie et collage sur toile
Diptyque signé et daté “2008” en bas à gauche sur le panneau droit,
contresigné et daté “17.07.2008” au dos et sur le châssis, titré sur
le châssis
99,5 x 99,5 cm (chaque)
PROVENANCE : Don anonyme

1 500 / 2 000 €



65



65

66
LAURENT LAGARDE

FLASH ON JOSEPH LEVY’S STREET ET HULK AT AZRIELI CENTER 1, 2006

Lot de 2 photographies
signées du monogramme en bas à gauche, contresignées, datées
“2006” et numérotées “3/17” en bas à droite (chaque)
38 x 27 cm - 27 x 38 cm
PROVENANCE : Don de Monsieur et Madame Daniel Kahn
COMMENTAIRE : Ces œuvres font partie de la série “The Mutants
invade Tel-Aviv”

400 / 500 €



67



69

67
MICHÈLE LELLOUCH

LA LUMIÈRE DE NEW YORK

Huile sur toile
signée en bas à droite, contresignée et titrée au dos
100 x 81 cm (39 x 31,59 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 500 €

68
ALAIN LUMBROSO

FANTASME

Photographie
signée en bas à gauche
Tirage unique
40 x 60 cm (15,60 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 1 700 €



68



69 recto

69
ALAIN LUMBROSO

FANTASMES

Technique mixte photomontage
Pièce unique
63 x 81 cm (24,57 x 31,59 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 500 / 3 000 €

70
ALAIN LUMBROSO

ÉTHIOPIE

Acrylique sur toile
signée sur la tranche
130 x 100 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

3 000 / 4 000 €



71

71
LAURA LOMBARDI

VERT

Huile sur papier
signée en bas à droite
80 x 60 cm (31,20 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 500 €



73

73
SERGE MENDJISKY

Né en 1929

CENTRE POMPIDOU, 2007

Photographies marouflées sur toile
signées et numérotées "EA 1/4"
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

6 000 / 8 000 €

72
PIERRE-MARIE LEJEUNE

Né en 1954

IF

Acier et verre
signé et numéroté "3/8" en bas à gauche
25 x 25 x 33 cm (9,75 x 9,75 x 12,87 in.)
PROVENANCE : Don de la Galerie Art Valley
et de l'artiste
COMMENTAIRE : Sculpture présentée dans
une caisse en bois dessinée par
Pierre-Marie Lejeune

3 500 / 4 000 €



74



75

74
SERGE MENDJISKY

Né en 1929

NEW YORK

Monotype marouflé sur toile
signé en bas à gauche, contresigné, authentifié par l'artiste
et numéroté "h.c." au dos
130 x 97 cm (50,70 x 37,83 in.)
PROVENANCE : Don de la Galerie Palmyre

5 000 / 7 000 €

75
FRANÇOIS MARGOLIN

Né en 1955

UN FALASCHA

Photographie
signée au dos, numérotée "3/5"
40 x 60 cm (15,60 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

600 / 800 €



76

76
JULIEN MARINETTI

Né en 1986

DOGGY JOHN

Bronze à patine dorée
signé sous la base
Hauteur : 34 cm
PROVENANCE : Don de Opera Gallery

3 000 / 4 000 €

77
ANNE MICHEL

AMY-W-FOR EVER, 2008

Technique mixte et collage sur carton
signée en bas à droite, contresignée, titrée et datée "juin 2008" au dos
79,50 x 59,50 cm (31,01 x 23,21 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

300 / 400 €



78



79

78
NICO

Né en 1967

TABALLE

Œuvre composée de ballons en caoutchouc
signée en bas au centre
Pièce unique
44 x 36 cm (17,16 x 14,04 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

300 / 400 €

79
RICHARD ORLINSKI

Né en 1966

BORN WILD, 2006

Sculpture en polyrésine
signée, datée "2006" et numérotée
"428/500" en dessous
104 x 42 x 41 cm (40,56 x 16,38 x 15,99 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 800 / 2 000 €



80



81

80
CÉLINE NIESZAWER

Née en 1965

NEW YORK SOUS LA NEIGE

Photographie
signée et numérotée "2/12" au dos
40 x 60 cm (15,60 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

700 / 800 €

81
NIVESE

Née en 1944

SANS TITRE, 2003

Photographie découpée
signée et datée "2003" en bas à droite
44 x 39 cm (17,16 x 15,21 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
1 000 / 1 500 €



82



83

82

SOPHIE PETITPAS

Née en 1960

LES 60 ANS D'ISRAËL, 2005

Acrylique, sérigraphie et collage sur toile
signée et datée "2005" au dos
65 x 92 cm (25,35 x 35,88 in.)

PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 3 000 €

83

MICHEL POTAGE

Né en 1949

"5763", 2004

Huile sur toile
signée, datée "2004" et titrée au dos
73 x 60 cm (28,47 x 23,40 in.)

PROVENANCE : Don de Monsieur Thierry Benaim

800 / 1 000 €

84

PAVLOS

Né en 1930

PINCEAU, 2008

Papier et bois sous plexiglas
signé et daté "2008" en bas à droite,
contresigné et daté "2008" au dos
46 x 29 x 5 cm (17,94 x 11,31 x 1,95 in.)

PROVENANCE : Don de Opera Gallery

2 000 / 3 000 €



84



85

85

PEBEN

ÂMES PERDUES

Boîte en plexiglas, résine et ampoules
signée et numérotée "2/8" sur une ampoule
60 x 40 x 15 cm (23,40 x 15,60 x 5,85 in.)

PROVENANCE : Don de l'artiste

2 000 / 3 000 €



86



87

86

PHILIPPE PASQUA

Né en 1965

VANITÉ, 2007

Photographie sous diasec
signée, titrée, datée "2007" et numérotée "3/6" au dos
160 x 130 cm (62,40 x 50,70 in.)

PROVENANCE : Galerie LC, Paris
Don de l'artiste

5 000 / 6 000 €

87

ANTOINE SCHNECK

Né en 1963

CHAUSSENS D'AGNÈS, 2007

Photographie
signée en bas à droite, numérotée "1/5" et datée "2007" au dos
70 x 220 cm (27,30 x 85,80 in.)

PROVENANCE : Don de l'artiste

3 000 / 5 000 €



88



90

88
ÉDOUARD PIGNON
1905-1993

SANS TITRE, 1959

Pastel et aquarelle sur papier
signé et daté “59” en bas à droite
34 x 48 cm (13,26 x 18,72 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur
et Madame Gérard Fain

1 000 / 1 500 €

89
ÉDOUARD PIGNON
1905-1993

COMBAT, 1962

Aquarelle et gouache sur papier
signée et datée “62” en bas à droite
97 x 72 cm (37,83 x 28,08 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur René Katz

2 000 / 3 000 €



89



92

90
J. PINCAS DIT PASCIN
1885-1930

DAMES AU SALON

Dessin à l'encre de Chine sur papier
signé en bas à gauche
et cachet de l'atelier en bas à droite
50 x 63 cm (19,50 x 24,57 in.)
PROVENANCE : Don de Madame
Catherine Garson

1 500 / 2 000 €

91
ISAAC DOBRINSKY
1891-1973

NU À L'ATELIER

Huile sur toile
datée et titrée au dos
46 x 27 cm (17,94 x 10,52 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur François Kahn

800 / 1 000 €

92
**NICOLAS ALEXANDROVITCH
TARKHOFF**
1871-1930

AU FAUTEUIL

Dessin au crayon sur papier
titré en bas à droite, cachet de l'atelier en bas
à gauche et signé au dos
46 x 30 cm (17,94 x 11,70 in.)
PROVENANCE : Don de la Galerie Le Minotaure

600 / 800 €



93



94

92B
ISAAC DOBRINSKY
1891-1973

NATURE MORTE, CIRCA 1950

Gouache sur papier
40 x 50 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

400 / 500 €

93
REUVEN ZAHAVI
Né en 1954

CHANTIER D'ATELIER, TEL-AVIV 1988

Huile et gouache sur papier
signée en bas à gauche
32 x 40 cm (12,48 x 15,60 in.)
PROVENANCE : Don de Michelle et Marc Ivasilevitch

1 200 / 1 500 €



95

94
ANTONIO SEGUI
Né en 1934

PERSONNAGES, 1965

Huile sur carton
signée et datée “1965” en haut à gauche
49 x 64 cm (19,11 x 24,96 in.)
PROVENANCE : Don anonyme

4 000 / 5 000 €

95
SUZANNE ROGER
1899-1986

**LES MARCHES DU PONT
ET LA GRANDE LUMIÈRE JAUNE, 1970**

Huile sur toile
signée en bas à gauche
131 x 100 cm (51,09 x 39 in.)
PROVENANCE : Galerie Louise Leiris, Paris
Don de Monsieur et Madame Jacquin

3 000 / 5 000 €



96



97

96
FRANCK TORDJMANN

TEL-AVIV BEE, 2007

Photographie
signée, numérotée “1/8”, titrée et datée
“2007” au dos
60 x 80 cm (23,40 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 500 / 2 000 €



98

97
MYRIAM SITBON

Née en 1957

RÊVE D'UNE FEMME

Technique mixte sur toile
signée en bas à gauche
90 x 70 cm (35,10 x 27,30 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 200 €

98

MYRIAM SITBON

Née en 1957

SHEMA ISRAËL

Bronze à patine vert-violet-bleu
numéroté “6/8” et cachet du fondeur sur la
base
Hauteur : 53 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 500 €



99

99

ANTONIO SÉGUI

Né en 1934

CONTRADITO

Bronze à patine dorée
signé sur le chapeau, numéroté “24/24” sous le socle
Hauteur : 16,6 cm
PROVENANCE : Don d'EURL-Madame Agnès Plasse
COMMENTAIRE : Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

1 500 / 2 000 €

100

ANTONIO SÉGUI

Né en 1934

EL VIAJERO

Bronze à patine dorée
signé sur le chapeau, numéroté “24/24” sous le socle, numéroté
“24/24” sous le pied droit du personnage
Hauteur : 16,6 cm
PROVENANCE : Don d'EURL-Madame Agnès Plasse

1 500 / 2 000 €



101

101

FRANCK TORDJMANN

SANS TITRE

Photomontage
signé et numéroté “2/8” en bas à droite
120 x 120 cm (46,80 x 46,80 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

2 500 / 3 000 €



102



103

102
RADU

SEULS, ETHIOPIE, 2008

Photographie en couleurs
Édition de 7 exemplaires
90 x 60 cm
PROVENANCE : Don de l'artiste

600 / 800 €



104

104
SHAY ZYLBERMAN

SANS TITRE

Photographie
numérotée "2/5"
100 x 56 cm (39 x 21,84 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

500 / 600 €



106

105
RYOKO WATANABE

ORANGE SIDE

Huile sur toile
signée au dos
150 x 130 cm (58,50 x 50,70 in.)
PROVENANCE : Don de Monsieur Stéphane A. Cohen, Modern Art Machine

2 000 / 2 500 €

106
WANG ZHIXIN
Né en 1981

LOTUS FLEURI, 2007

Acrylique sur toile
signée et datée "07-12" en bas à droite, contresignée et datée "07" au dos
95 x 81 cm (37,05 x 31,59 in.)
PROVENANCE : Don de Madame Dou Ming-Ming

1 200 / 1 500 €

107
ZOU

3.14, 2008

Technique mixte sur toile
signée en bas à droite, contresignée, titrée et datée "2008" au dos
65 x 46 cm (25,35 x 17,94 in.)
PROVENANCE : Don de la Galerie Art Valley

1 000 / 1 500 €



105



107



108



109

108
RICHARD WEISBERG

VOYAGE, 2007
Technique mixte sur toile
signée en bas à droite sur le sac, titrée
et datée “2007” au dos
50 x 61 cm (19,50 x 23,79 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

1 000 / 1 200 €

109
YANNICK TRANQUILLIN-PEYROUX
Née en 1955

À CHEVAL SEULS SUR LA PLAGE
Huile sur toile
signée en haut à gauche, contresignée, titrée
et numérotée “n° 225” au dos
60 x 60 cm (23,40 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste
COMMENTAIRE : Un certificat de l'artiste
sera remis à l'acquéreur

2 500 / 3 000 €



110

110
REUVEN ZAHAVI
Né en 1954

CHANTIER D'ATELIER, 1988
Huile et gouache sur papier
signée et datée “88” en bas au centre
24 x 31,50 cm (9,36 x 12,29 in.)
PROVENANCE : Don de l'artiste

800 / 1 000 €





Photo : Muriel Borowi

Lili Gaufrette



LAGRISE

PARIS

Collection printemps / été 2009

Points de vente: Tel 01 45 11 72 18 / contact@lagrise-paris.com

BANQUE
DEGROOF
& PHILIPPE



BANQUE PRIVEE

GESTION DE FORTUNE PERSONNALISÉE

INGÉNIERIE PATRIMONIALE

CORPORATE FINANCE

1, Rond Point des Champs Elysées - 75008 PARIS

Tél. 01 45 61 55 55 - E-mail : paris@degroofphilippe.fr

Société Anonyme au Capital de 19.520.000 € - RCS 353 894 363 PARIS

LA PROXIMITÉ N'A PAS DE FRONTIÈRES



INTERNATIONAL
PRIVATE BANKING

Sachez que même si vous êtes loin nous restons très proches de vous.

Pour nous, Israel Discount Bank, les distances ne comptent pas.
Où que vous soyez, nous restons toujours très proches de vous.

Avec nous, soyez assurés toujours d'un service chaleureux personnalisé et performant
et à votre disposition une équipe compétente dotée d'un savoir-faire financier.

N'hésitez pas, où que vous soyez, à contacter une de nos agences en
Israel ou à l'étranger car la proximité n'a pas de frontières.

Tel: (+972-3) 522 24 24 Fax: (+972-3) 524 23 43 E-mail: ipb@discountbank.net

33, rue Galilée 75116 Paris France

Tel: 01 44 43 55 14 Fax: 01 44 43 55 16 E-mail: idb@nciline.com

ISRAEL
DISCOUNT
BANK

CONDITIONS GÉNÉRALES D’ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** aura acceptés.

Si **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes:

1) Lots en provenance de la CEE:

• **De 1 à 15 000 euros** : 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % du prix d'adjudication), (pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).

• **De 15 001 à 600 000 euros** : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % du prix d'adjudication), (pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 600 001 euros** : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % du prix d'adjudication), (pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : **(indiqués par un ☉)**.

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.

Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants:

- en espèces: jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, **jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris** pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité;

- par chèque ou virement bancaire;

- par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** serait

avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

5 - Prémption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de prémption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la prémption dans les 15 jours.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la prémption par l'État français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue.

Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et

notamment aux ventes d'automobiles de collection.

Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

• **De 1 à 100 000 euros** : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 100 000 euros** : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :

FORTIS 

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000€ de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltd. Londres.

ORDRE D'ACHAT ABSENTEE BID FORM

VENTE AU PROFIT DES ÉCOLES DE L'ESPOIR

Lundi 17 novembre 2008 à 20h

Hôtel Marcel Dassault - 7, Rond-Point
des Champs-Élysées - 75008 Paris

Ordre d'achat / *Absentee Bid*
Ligne téléphonique / *Telephone Bid*

TÉLÉPHONE / PHONE

Références bancaires obligatoires à nous communiquer
Required bank reference:

CARTE DE CRÉDIT VISA / CREDIT CARD NUMBER

EXPIRE FIN / EXPIRATION DATE

NOM/NAM

PRÉNOM

FIRST NAME

ADDRESS

ADDRESS

TÉLÉPHON

PHON

1A

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour moi, compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désigné ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros (These limits do not include buyer's premium and taxes).

[illegible]

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.

To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

A renvoyer / *Please mail to:* Artcurial - Briest - Poulain - F.Tajan
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris
Fax: + 33 (0)1 42 99 20 60

Date

Signature obligatoire

Required signature